

HBC GERSTHEIM

Adresse du siège social:

12 rue de DAUBENSAND

67150 GERSTHEIM

☎ 06 74 08 40 26

Mail : handballgerstheim@gmail.com

Site : <https://www.hbcgerstheim.com/>



CHARTRE DE BONNE CONDUITE SPORTIVE

Pour le bon fonctionnement du club, le bureau du Handball Club de GERSTHEIM a mis en place une charte pour chaque licencié adulte, jeune, ainsi que pour les parents ou représentants légaux.

1. Le code du jeune joueur

- J'arrive suffisamment tôt pour être prêt au moins 5 minutes avant le début de l'entraînement.
- Je viens en tenue de sport, avec ma gourde.
- Je respecte mes partenaires, mes adversaires, mon coach, et les arbitres dans mes actes et mes paroles (je refuse toute méchanceté, violence et discrimination).
- Je respecte le travail de ceux qui me permettent la pratique du handball (entraîneurs, accompagnateurs, bénévoles).
- Je participe au rangement du matériel avec mon entraîneur (chasubles, ballons, plots, etc...)
- Je respecte l'environnement, le matériel (maillots, ballons...) et les infrastructures communales (salle, vestiaires...) mis à ma disposition.
- Je fais de chaque rencontre sportive un moment privilégié de sport et de plaisir, où le jeu prime sur l'enjeu.
- J'accepte les décisions de l'arbitre.
- Je reste digne, dans la victoire comme dans la défaite.
- Je me conforme aux règles et à l'esprit du handball et du club.
- Je suis un ambassadeur du handball, en aidant à faire respecter autour de moi les principes ci-dessus.
- Lors des regroupements, je pose mon ballon dans le caddy et j'écoute mon entraîneur lorsqu'il donne des consignes ou des informations.

2. Le code du joueur de + 18 ans

- Je viens à l'entraînement et prévois ma tenue de sport (short, t-shirt, chaussettes hautes, chaussures de salle et de quoi m'hydrater).
- Je préviens mon entraîneur de mon absence à l'entraînement.
- je dois accepter les critiques et observations des entraîneurs et managers, seuls juges en capacité à diriger l'entraînement ou manager un match.
- je respecte les règles essentielles de politesse, mes coéquipiers(ères) et les consignes de mon entraîneur.
- je prends soin du matériel avec lequel je m'entraîne.
- je prends soin des infrastructures mises à ma disposition par la commune (la colle est strictement interdite)
- je participe au rangement du matériel avec mon entraîneur à l'entraînement et après les matchs.
- je participe aux manifestations organisées par le club, en tant que bénévole.
- je communique tout changement de coordonnées (adresse, téléphone, etc...) au club.

3. Le code des matchs

- je préviens mon entraîneur lorsque je ne peux pas venir au match.
- J'arrive sur place 45 minutes avant le match avec ma bouteille et mon maillot d'échauffement.
- j'écoute les consignes du coach et non ceux d'une autre personne (parents, public...)
- l'arbitre fait partie du match et donc j'accepte **toutes** ses décisions
- je respecte mes adversaires, je reste fair-play et je les salue en fin de match, quel que soit mon état d'esprit
- je range mon maillot dans le sac prévu à cet effet. Je m'assure que le sac de maillots sales soit déposé à l'endroit prévu pour que ceux-ci soient lavés selon le planning distribué en début d'année
- je peux assurer la table de marque (chronométrateur ou marqueur), arbitrer, si je le souhaite et en cas de besoin
- je viens encourager les autres équipes dans la mesure de mes possibilités, car, si j'apprécie que l'on vienne me voir et me supporter, je dois agir de même avec les autres
- je supporte positivement les autres équipes, dans le respect du jeu, des arbitres et des adversaires
- quand je prends des engagements, vis à vis du club, je respecte mes engagements (ex: jeunes arbitres)
- je participe avec mon véhicule personnel aux déplacements de mon équipe (adultes)

4. Le code des parents

➤ Matches

- je m'engage à assurer les déplacements de l'équipe de mon enfant.
- je supporte positivement les équipes dans le respect du jeu, des arbitres et des adversaires.
- je préviens impérativement l'entraîneur en cas de retard ou d'absence.
- j'informe l'entraîneur ou un dirigeant de toutes difficultés.
- je dois accepter le choix des entraîneurs et des managers, seuls juges à capacité à diriger.
- Je prends en charge les maillots pour les laver (selon le calendrier distribué à chaque partie de saison) et je les ramène aux entraînements avant le match suivant.

➤ Entraînements

- je m'assure que mon enfant est bien présent à l'entraînement et aux matchs.
- je m'assure de la présence de l'entraîneur, à la salle.
- je viens à l'heure chercher mon enfant.

➤ Vie du club

- je participe à la vie du club en offrant mon aide pour les permanences de salle (accueil des équipes, goûters, etc...), en respectant les horaires de début et de fin.
- je consulte régulièrement le site et les mails envoyés par le club pour m'informer.
- je participe bénévolement au déplacement des joueurs
- je participe aux manifestations organisées par le club, en tant que bénévole.

5. Le code commun (jeunes, parents et adultes)

- Je salue les personnes présentes lors de mon arrivée (entraîneur, parents et coéquipiers)
- je dois participer à l'Assemblée Générale de mon club,
- je dois m'informer sur la vie du club, en consultant le site, mes mails ou la page Facebook du club.
- pour tout déplacement en voiture, je dois respecter le code de la route, avoir mon permis de conduire et l'assurance du véhicule.

6. Les sanctions

➤ **Seront immédiatement sanctionnés :**

- toutes dégradations sans aucune exception (matériel, installations sportives, véhicule etc...),
- le non-respect de tous les acteurs du Handball (bénévoles, dirigeants, entraîneurs, managers, parents accompagnateurs, arbitres, jeunes arbitres, adversaires, spectateurs etc.).
- le refus de jouer dans l'équipe composée par l'entraîneur sans raison valable.
- les joueurs ou joueuses responsables du forfait de leur équipe par leurs absences injustifiées,
- En cas de carton rouge, l'amende sera redevable par le joueur et des sanctions seront décidées ou non par les membres du conseil d'administration.

➤ **Application des sanctions**

Les membres du conseil d'administration du Handball Club de GERSTHEIM seront seuls garants de l'application de cette charte de bonne conduite et seront habilités à prendre les sanctions de suspension de matchs et/ ou d'entraînement à l'encontre des licenciés.

Le bureau du conseil d'administration se regroupera dans les meilleurs délais pour fixer les sanctions et statuer à chaque litige ou réclamation qui lui seront soumis.

La charte est consultable sur le site du club : <https://www.hbcgerstheim.com/>

Document à rendre au club



CHARTRE DE BONNE CONDUITE SPORTIVE

Je reconnais avoir lu et j'accepte les engagements de la charte du Handball Club de GERSTHEIM.

Nom et Prénom du joueur :

Nom des parents ou représentant légal:

Pour toutes raisons personnelles qui ne vous permettent pas d'appliquer cette charte, le Président du club, Christophe Boulanger, est à votre écoute en toute confidentialité.

Date :...../...../20.....

Signature :

DROIT À L'IMAGE

Au cours de l'année sportive 2019/2020, vous ou votre enfant êtes susceptibles d'être photographiés et/ou filmés individuellement ou en groupe parmi les handballeurs et handballeuses.

Ces clichés ou vidéos pourraient être utilisés comme documents de nature pédagogique, pour des publications dans la presse, sur le site Internet ou la page Facebook du club.

*** POUR LES LICENCIÉS MINEURS**

Je soussigné(e) Madame, Monsieur.....
responsable légal de ma fille, mon fils :

NOM..... Prénom :.....

- n'autorise pas
 autorise

le Handball Club de Gerstheim à utiliser son image.

*** POUR LES LICENCIÉS ADULTES**

Je soussigné(e)

- n'autorise pas
 autorise

le Handball Club de Gerstheim à utiliser mon image

Date :...../...../20.....

Signature :